

Flux migratoires : un nombre d'entrées en France encore en retrait en 2021 par rapport à 2019

Insee Première • n° 1945 • Avril 2023



Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la population résidant en France s'est accrue de 268 000 personnes, dont 140 000 au titre du solde naturel et 128 000 au titre du solde migratoire.

Le solde migratoire des seuls immigrés est de +182 000 en 2019, après +222 000 en 2018. Celui des non-immigrés, nés en France ou nés Français à l'étranger, reste négatif, les sorties étant plus nombreuses que les entrées.

Dans un contexte de crise sanitaire, le nombre d'entrées sur le territoire en 2021 augmente par rapport à 2020 mais demeure inférieur de 13 % à son niveau de 2019. La baisse du nombre d'entrées entre 2019 et 2021 est plus forte pour les non-immigrés que pour les immigrés.

La moitié des immigrés entrés en France en 2021 ont entre 19 et 37 ans à leur arrivée, et la moitié de ceux âgés d'au moins 25 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur au début de l'année 2022.

Les femmes représentent chaque année plus de la moitié des nouveaux immigrés mais leur part diminue depuis le milieu des années 2010, tandis que les origines des nouveaux immigrés se diversifient.

Au 1^{er} janvier 2020, 67,4 millions de personnes vivent en France, dont 6,8 millions d'**immigrés** selon le dernier recensement de la population. Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la population s'est accrue de 268 000 personnes.

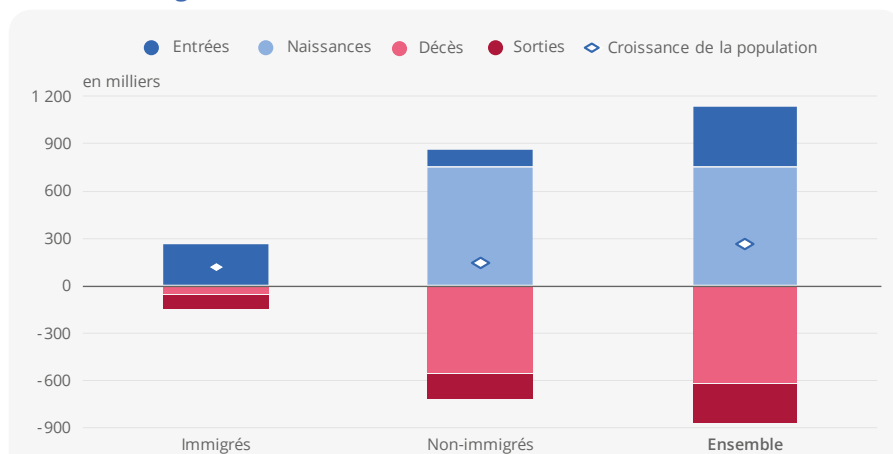
L'augmentation de la population résulte du **solde naturel**, les naissances diminuées des décès, et du **solde migratoire**, différence entre les entrées et les sorties du territoire. En 2019, le solde naturel est de +140 000 : 753 000 naissances ont été enregistrées en France et 613 000 décès, pour majeure partie de personnes nées en France ou nées de nationalité française à l'étranger, i.e. **non immigrés** (553 000) ► **figure 1**. Le solde naturel atteint ainsi +201 000 pour les non-immigrés, auquel il convient d'ôter les 60 000 décès d'immigrés (pas de naissance d'immigrés en France par définition). En 2019, 272 000 immigrés et 113 000 non-immigrés sont entrés en France, tandis que 90 000 immigrés et 167 000 non-immigrés ont quitté le territoire. Le solde migratoire est ainsi de +128 000 en 2019 : +182 000 pour les personnes immigrées et -55 000 pour les personnes non immigrées.

En combinant ces soldes naturel et migratoire, la population immigrée s'est ainsi accrue de 122 000 personnes en 2019, tandis que la population non immigrée a augmenté de 146 000 personnes.

La part des immigrés dans la croissance de la population totale est stable sur les années récentes

Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 1^{er} janvier 2020, la population vivant en France a augmenté

► 1. Décomposition de la croissance des populations immigrée et non immigrée en 2019



Notes : les personnes non immigrées sont nées en France ou nées Françaises à l'étranger. Les décès et les sorties sont représentés en négatif.

Lecture : entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la population a augmenté de 268 000 personnes, dont 146 000 non-immigrés et 122 000 immigrés.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties et statistiques de l'état civil.

de 4,4 millions de personnes et le nombre d'immigrés vivant en France de 1,7 million. La croissance de la population immigrée représente donc 38 % de la croissance de la population totale sur cette période. Cette part était de 25 % à 28 % chaque année entre 2006 et 2010, et varie de 44 % à 47 % entre 2017 et 2019 (46 % en 2019).

L'augmentation sur la période récente de la part des immigrés dans la croissance de la population s'explique principalement par le ralentissement de cette dernière. En effet, la population augmente moins vite ces dernières années que par le passé en raison de la baisse du solde naturel, qui est passé de +302 000 en 2006 à +140 000 en 2019. De façon subsidiaire, cette augmentation sur la période récente s'explique également par la croissance du nombre d'immigrés à un rythme plus soutenu sur les quatre dernières années (+147 000 personnes immigrées en moyenne entre 2016 et 2019) qu'en début de période (+110 000 entre 2006 et 2015).

Le solde migratoire est en légère diminution en 2019, du fait de sorties du territoire plus nombreuses

Le solde migratoire des immigrés diminue entre 2018 (+222 000 personnes) et 2019 (+182 000 personnes) sous l'effet d'une augmentation des sorties, alors que les entrées restent stables ► **figure 2a**. En 2018-2019, il se situe dans la moyenne observée depuis 2015 (+202 000 en moyenne entre 2015 et 2019), moyenne plus élevée que sur la période 2006-2014 (+159 000). En moyenne entre 2006 et 2019, quatre immigrés entrent sur le

territoire tandis qu'un en sort, par exemple à la fin d'une expérience scolaire ou professionnelle en France.

Entre 2017 et 2019, le solde migratoire moyen des non-immigrés est de -40 000 personnes, alors qu'il était de -155 000 les trois années précédentes ► **figure 2b**. Chaque année depuis 2006, le solde migratoire des personnes non immigrées est négatif : en moyenne, les sorties du territoire des personnes non immigrées sont deux fois plus élevées que leurs entrées. Entre 2006 et 2019, les entrées de personnes non immigrées augmentent peu : elles étaient de 80 000 en 2006, contre 113 000 en 2018 et 2019. Leurs sorties, particulièrement élevées entre 2014 et 2016 (266 000 sorties annuelles moyennes), diminuent fortement entre 2017 et 2019 (151 000 sorties annuelles moyennes).

Au total, le solde migratoire de l'ensemble de la population, particulièrement élevé en 2018 (+201 000), diminue fortement en 2019 (+128 000) en raison d'une hausse des sorties d'immigrés comme de non-immigrés.

Des entrées moins nombreuses en 2021 qu'avant la crise sanitaire

En 2021, 336 000 personnes sont entrées en France. Parmi elles, 69 000 sont nées en France, 22 000 sont nées Françaises à l'étranger et 246 000 sont immigrées. La crise sanitaire de la Covid-19 a conduit de nombreux pays, dont la France, à limiter les déplacements et notamment à restreindre les entrées sur leur territoire pendant plusieurs mois en 2020 et en 2021. En 2021, le nombre d'entrées sur le

territoire français augmente de 19 % par rapport à 2020 ► **sources et méthodes**, mais sans rattraper le niveau de 2019. Par rapport à 2019, la diminution est proportionnellement plus marquée pour les non-immigrés (-20 % entre 2019 et 2021, soient -22 000 personnes) que pour les immigrés (-10 %, soient -27 000 personnes).

La moitié des immigrés entrés en France en 2021 ont entre 19 et 37 ans

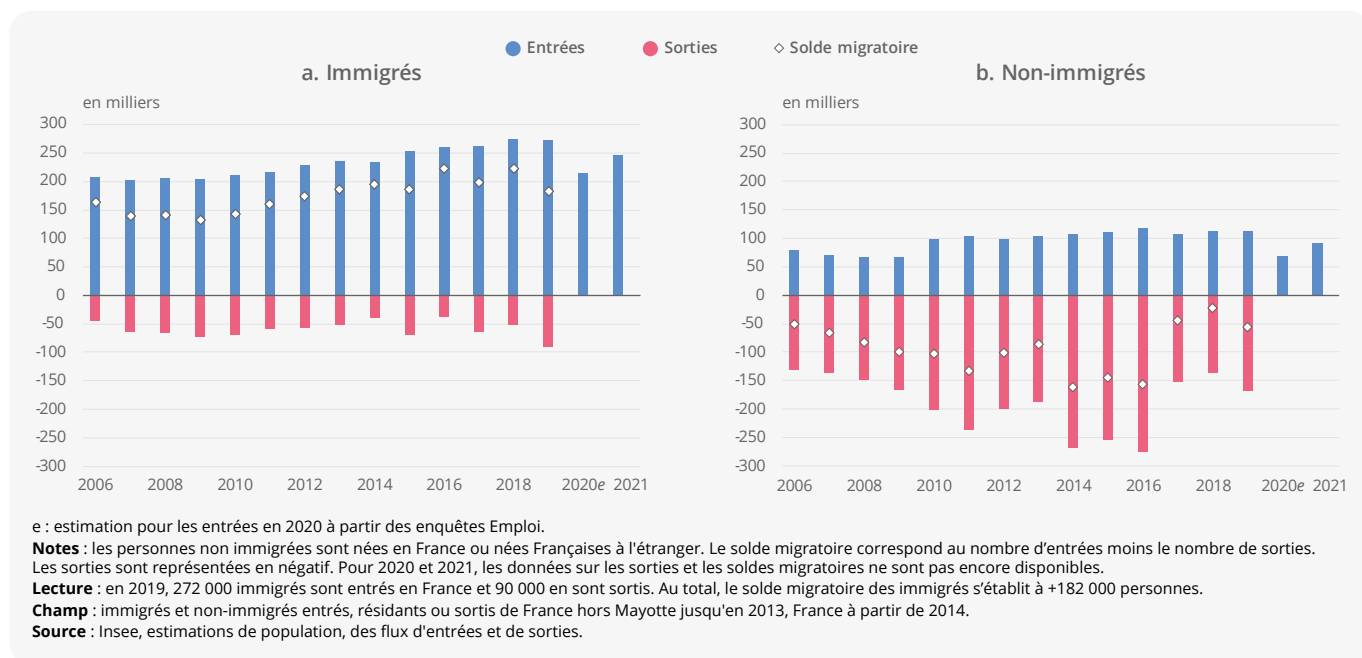
Parmi les immigrés entrés en France en 2021, 101 000 sont originaires d'Afrique, 42 000 d'Asie, 78 000 d'Europe et 25 000 d'Amérique ou d'Océanie ► **figure 3**.

Toutes origines confondues, un quart des immigrés entrés en France en 2021 ont moins de 19 ans, et la moitié ont entre 19 et 37 ans. Les immigrés nés dans un pays d'Europe du Sud ou d'Afrique hors Maghreb sont particulièrement jeunes : un quart des nouveaux immigrés nés en Europe du Sud ont moins de 12 ans et la moitié ont moins de 24 ans, tandis que la moitié des nouveaux immigrés nés en Afrique hors Maghreb ont moins de 23 ans. Les nouveaux immigrés nés dans les autres pays européens sont plus âgés : la moitié ont plus de 31 ans.

La moitié des immigrés de 25 ans ou plus, entrés en France en 2021, sont diplômés de l'enseignement supérieur

Parmi les immigrés entrés en France en 2021 et âgés de 15 ans ou plus, 20 % sont en études au début de l'année 2022. Cette

► 2. Flux migratoires des immigrés et des non-immigrés



situation concerne principalement les nouveaux immigrés âgés de 15 à 24 ans, dont 53 % sont étudiants ; seuls 6 % de ceux âgés de 25 ans ou plus sont en études. 51 % des immigrés et 80 % des non-immigrés entrés en France en 2021 et âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 35 % de l'ensemble de la population âgée de 25 ans ou plus. Cette part est plus faible pour les personnes originaires d'Afrique hors Maghreb (42 %) et d'autres pays européens que ceux de l'Union européenne (46 %) et, au contraire, plus élevée pour celles venant de Turquie ou du Moyen-Orient (64 %), d'autres pays d'Asie (53 %) et d'Amérique ou d'Océanie (60 %). Parmi l'ensemble des immigrés de 25 ans ou plus entrés en France en 2021, les femmes sont plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur (55 %) que les hommes (46 %).

Un tiers des immigrés entrés en France en 2021 et âgés de 15 ans ou plus sont en emploi au début de l'année 2022. Ceux originaires d'un pays de l'Union européenne sont 56 % à déclarer être en emploi, contre 24 % pour les immigrés originaires d'Asie ou d'Afrique. Ces différences entre origines s'expliquent en partie par des différences d'âge, de sexe et de niveau de diplôme, les immigrés originaires d'un pays de l'Union européenne entrés en France en 2021 étant en moyenne plus âgés et moins fréquemment sans diplôme que ceux d'Asie ou d'Afrique. Les femmes immigrées comme non immigrées entrées en France en 2021 sont bien moins fréquemment en emploi, et plus fréquemment inactives ou au chômage, que leurs homologues masculins. Parmi l'ensemble des immigrés âgés d'au moins 15 ans entrés en France en 2021, les femmes sont 27 % à se déclarer en emploi au début de l'année 2022 (contre 40 % pour les hommes), 21 % à se déclarer au chômage (contre 15 %) et 32 % à se déclarer inactives mais non étudiantes (contre 26 %), tandis que 20 % des femmes comme des hommes se déclarent étudiants.

La part des immigrés européens parmi les entrants est nettement moindre qu'il y a quinze ans, sauf pour les pays d'Europe du Sud

La part des immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb parmi l'ensemble des immigrés entrant en France augmente fortement entre 2006 (12 %) et 2021 (20 %), tandis que celle des immigrés nés au Maghreb augmente plus modérément, de 18 % en 2006 à 21 % en 2021 ► **figure 4**. À l'inverse, la part des immigrés originaires de pays européens autres que ceux d'Europe du Sud parmi l'ensemble des immigrés entrant en France

► 3. Caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées en France en 2021

Origines	Nombre d'entrées en 2021 (en milliers)	Âge à l'arrivée (en années)			Part de femmes (en %)
		Premier quartile	Âge médian	Troisième quartile	
Afrique	101	18	25	34	51
Maghreb	51	21	27	36	54
Autres pays d'Afrique	50	17	23	32	48
Asie	42	20	26	34	46
Turquie, Moyen-Orient	15	19	27	37	48
Autres pays d'Asie	27	21	25	33	45
Europe	78	19	28	44	51
Europe du Sud	24	12	24	36	51
Autres pays de l'UE27	29	21	31	48	50
Autres pays d'Europe	24	19	30	46	52
Amérique, Océanie	25	20	28	39	55
Ensemble des immigrés	246	19	26	37	51
Ensemble des non-immigrés	91	15	25	38	51
Ensemble	336	18	26	37	51

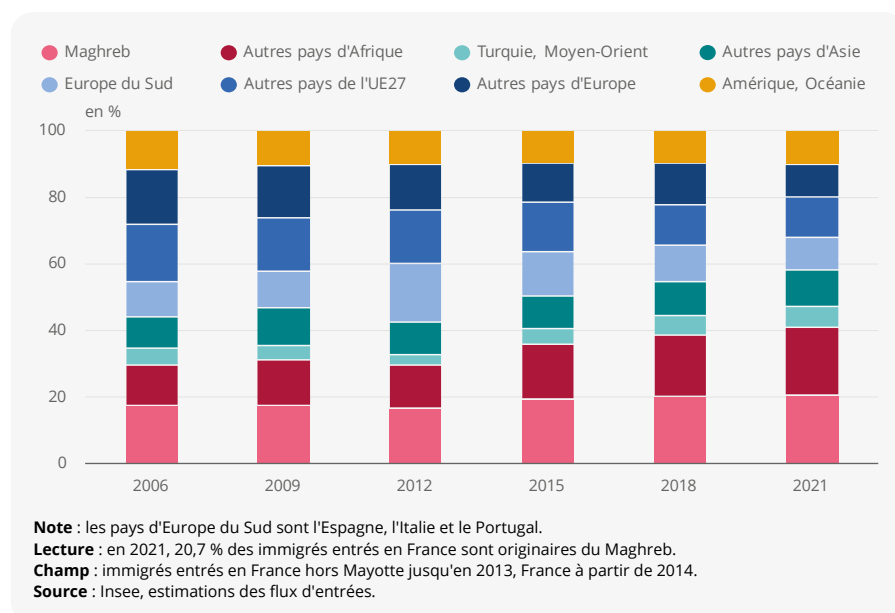
Notes : les personnes non immigrées sont celles nées en France ou nées Françaises à l'étranger. Les pays d'Europe du Sud sont l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

Lecture : en 2021, 51 000 immigrés originaires du Maghreb sont entrés en France. La moitié d'entre eux ont moins de 27 ans et 54 % d'entre eux sont des femmes.

Champ : personnes entrées en France en 2021.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2022.

► 4. Répartition des immigrés entrés dans l'année selon leur lieu de naissance



diminue, passant de 33 % en 2006 à 22 % en 2021.

Les immigrés nés en Europe du Sud ont représenté plus de 17 % des nouveaux immigrés en 2012 et 2013, conséquence de la crise économique traversée alors par ces pays. Leur part retrouve depuis la fin des années 2010 un niveau proche de celui de la fin des années 2000, soit 10 % à 11 %.

La baisse de la part des femmes parmi les nouveaux immigrés depuis au moins une quinzaine d'années se confirme en 2021

Un peu plus de la moitié (51 %) des immigrés entrés en France en 2021 sont des femmes. Cette part est plus faible pour les personnes originaires d'Afrique hors Maghreb (48 %), de Turquie ou du Moyen-Orient (48 %)

et d'autres pays d'Asie (45 %) et, au contraire, plus élevée pour celles venant du Maghreb (54 %) et d'Amérique ou d'Océanie (55 %).

Jusqu'au milieu des années 1970, les nouveaux immigrés étaient majoritairement des hommes dans un contexte de besoin de main-d'œuvre, puis l'immigration de travail a été ralentie et l'immigration en France est devenue majoritairement féminine en raison notamment de migrations familiales. La part des femmes parmi les immigrés entrant en France diminue néanmoins ces dernières années : de 3 points en 2021 par rapport à la période 2006-2014 et de 1 point par rapport à la période 2015-2019. En comparaison, la part des femmes parmi les non-immigrés entrant en France reste stable, proche de 50 % chaque année entre 2006 et 2021.

Cette tendance à la baisse de la part des femmes parmi les nouveaux immigrés s'observe pour la majorité des régions d'origine. Elle est particulièrement marquée pour les nouveaux immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb (pour lesquels la part de femmes était de 53 % entre 2006 et 2014, contre 47 % entre 2015 et 2019 et 48 % en 2021) et pour ceux d'Asie hors Turquie et Moyen-Orient (60 % de femmes entre 2006 et 2014, contre 54 % entre 2015 et 2019 et 45 % en 2021). La baisse de 9 points entre 2019 et 2021 de la part des femmes parmi les immigrés entrant originaires d'Asie hors Turquie et Moyen-Orient s'explique principalement par un renouvellement des pays d'origine. Ainsi, le nombre de nouveaux immigrés originaires de

Chine, majoritairement féminins (60 % de femmes parmi les entrants de 2021), diminue significativement entre 2019 (8 400 entrants) et 2021 (5 100 entrants) dans un contexte de crise sanitaire. À l'inverse, le nombre d'immigrés nés en Afghanistan, qui sont très majoritairement des hommes (75 % parmi les entrants de 2021), augmente fortement entre 2019 (3 500 entrants) et 2021 (8 100 entrants) à la suite de l'offensive des talibans.

L'équilibrage progressif du rapport des sexes des nouveaux immigrés pourrait notamment s'expliquer par le rapprochement des profils migratoires des femmes et des hommes dans les dernières décennies [Beauchemin et al., 2013], mais aussi par une diversification

des pays d'origine et des motifs de venue en France [Rouhban, Tanneau, 2023]. Ainsi, le nombre de délivrances de titres de séjour pour motif humanitaire, incluant les bénéficiaires de la protection internationale qui sont des hommes dans deux tiers des cas [Ghiorghita et al., 2023], augmente depuis 2014 [Direction générale des étrangers en France, 2022]. ●

Pierre Tanneau (Insee)

↓ Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources et méthodes

Le **recensement de la population** permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise uniquement les personnes installées en France depuis douze mois ou plus ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus. Ainsi, les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France ne sont pas comptabilisés. En revanche, le recensement comptabilise toutes les personnes résidant en France indépendamment de leur situation administrative, y compris les personnes en situation irrégulière, sans les identifier en tant que telles. Chaque recensement est issu du cumul de cinq **enquêtes annuelles de recensement (EAR)**.

En raison de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement de 2021 n'a pas pu avoir lieu. Les méthodes de mesure des flux migratoires ont été adaptées en conséquence.

En l'absence d'EAR 2021, les entrées en 2020 en France hors Mayotte ont été estimées à partir des évolutions mesurées dans l'enquête Emploi, soit une baisse des entrées par rapport à 2019 de 21 % pour les immigrés et 40 % pour les non-immigrés [Lê, 2021]. Cette diminution des entrées d'immigrés est cohérente avec celle des données administratives portant sur les premiers titres de séjour délivrés en France métropolitaine, dont le nombre diminue de 20 % entre 2019 et 2020 [Direction générale des étrangers en France, 2022].

Par ailleurs, en l'absence d'EAR 2021, les données du recensement de la population ont été réajustées pour 2019 et 2020 afin de prendre au mieux en compte la structure de la population de ces deux années. La méthodologie retenue est un calage sur marge à partir de variables sociodémographiques (sexe, classe d'âge, origine géographique, statut d'immigration ou lieu et nationalité de naissance) de l'EAR de l'année d'intérêt (par exemple, 2019 pour le recensement de 2019).

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde migratoire** est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population entre deux recensements et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Ses évolutions peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage et de collecte du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2020, le solde migratoire est actuellement connu jusqu'en 2019.

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement (EAR) [Brutel, 2014]. Cette méthodologie ne permet pas toujours de bien mesurer les entrées des personnes récemment arrivées, en particulier les non-francophones, ou encore celles qui effectuent des allers-retours fréquents entre la France et l'étranger. La dernière EAR disponible étant celle de 2022, les entrées sont actuellement estimées jusqu'en 2021.

Les **sorties** sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées. Elles intègrent les incertitudes du solde migratoire ainsi que celles liées à l'estimation des entrées. Les sorties, comme le solde migratoire, sont connues jusqu'en 2019.

Les **estimations par catégorie de population** (immigrés, non-immigrés) sont issues de la mise en regard des statistiques de l'état civil, du recensement et des estimations d'entrées. Elles nécessitent des estimations de mortalité car les statistiques de l'état civil ne permettent pas de savoir si une personne décédée est immigrée. L'ajustement permettant d'estimer les évolutions de population à questionnaire inchangé pour les années postérieures à 2015 est réparti entre les catégories de population proportionnellement à leurs tailles avant ajustement.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née Française à l'étranger et résidant en France.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

► Pour en savoir plus

- Ghiorghita E., Henry J., Ninnin L.-M., « [Les premières années en France des réfugiés](#) », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- Rouhban O., Tanneau P., « [Une situation des descendants d'immigrés plus favorable que celle des immigrés](#) », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- Direction générale des étrangers en France, « [Les chiffres clés de l'immigration 2021](#) », novembre 2022.
- Lê J., « [En 2017, 44 % de la hausse de la population provient des immigrés](#) », *Insee Première* n° 1849, avril 2021.
- Brutel C., « [Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement](#) », *Documents de travail* n° F1403, juin 2014.
- Beauchemin C., Borrel C., Régnaud C., « [Les immigrés en France : en majorité des femmes](#) », *Population et Sociétés* n° 502, Ined, juillet-août 2013.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP231945
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Saint-Orens

@InseeFr
www.insee.fr

